BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 454

## 13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE

## Ventes et cessions

994 024 404 RCS Marseille.
**CABINET J2B.**
*Forme :* Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
*Capital :* 1000.00 EUR.
*Adresse :* 44, Rue Montgrand, 13006 Marseille 6e Arrondissement.
*Oppositions :* Art. L236-24 et L236-26 du code de commerce.
*Commentaires :* AVIS DE PROJET DE SCISSION Cabinet J2B Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 44 Rue montgrand 13006 Marseille 6e Arrondissement N° RCS 994 024 404 RCS Marseille, est société bénéficiaire CABINET 102 Société à responsabilité limitée Au capital de : 148 000,00 EUR Siège social 102 Rue Grignan 13001 Marseille 1er Arrondissement N ° RCS 922 772 256 RCS Marseille, est société apporteuse La Société CABINET 102 fait apport-scission, de l'ensemble des éléments d'actif et de passif constituant sa branche d'activité d'avocats dont MONACCIDENT et JESUISVICTIME Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 259 465 € Passif : 134 034 € Actif net : 125 431 € arrondi à 125 430 € Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux est fixé, d'un commun accord entre les parties, à 1 part sociale de la Société Scindée (SARL CABINET 102) pour 1part sociale de la Société Bénéficiaire n° 1 (SELARL CABINET 102) et 1 part sociale de la Société Bénéficiaire n° 2 (SELARL Cabinet J2B). Montant prévu de la prime de fusion : Aucune prime de scission n'est émise. Date du projet commun de fusion : 05/12/2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Dépôt pour les sociétés CABINET 102 et Cabinet J2B le 09/12/2025 au RCS de MARSEILLE.